Image not found or type unknown

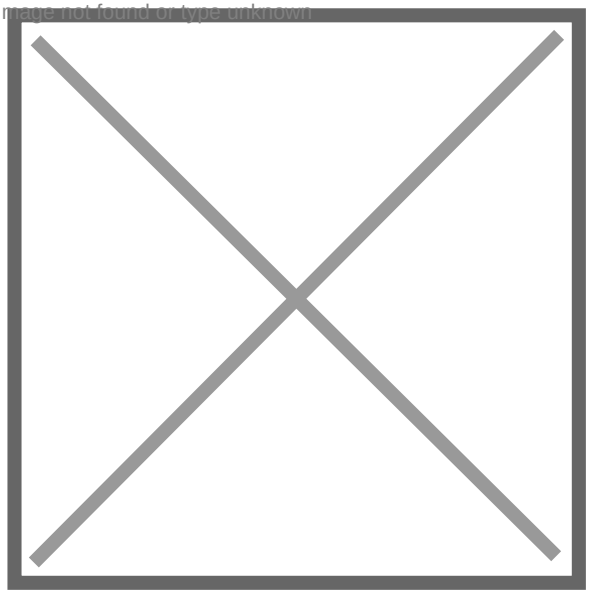

Calcul approximatif de la pension alimentaire

Par **binconnu75**, le **06/05/2010** à **19:38**

Bonjour,

Je vous contacte car suite à une récente séparation de la mère de ma fille, je souhaiterai en savoir plus sur ce que je dois réellement lui reverser au titre de pension alimentaire.

Nous n'avons pas été marié, mais j'ai reconnu légalement ma fille, et avec le chamboulement que tout cela génère dans ma vie je me retrouve avec de très faibles moyens financiers.

La mère de ma fille me demandant un peu tout et n'importe quoi et sachant que tout l'argent que je lui enverrai me manquera beaucoup pour vivre correctement, je souhaiterai savoir approximativement combien je dois lui reverser pour que cela soit correct pour ma contribution.

Je suis travailleur indépendant et gagne des montants assez aléatoires, mais une fois toutes les charges payées, je me reverse un salaire entre 700 et 1200 euros, une fois les loyers et abonnements payés, il me reste entre 100 et 300 euros pour le mois.

Une pension alimentaire mensuelle de 200/250 euros serait-elle correcte ? insuffisante ? Je n'ai aucune idée de ce que cela peut représenter et j'aimerai vraiment obtenir quelques réponses :)

Je remercie tout ceux qui prendront le temps de me lire et de me répondre.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés